

CP LIEGE

PV N° 7 DE LA REUNION DU 19 OCTOBRE 2011

Présents : Mmes M. Corbisier, M. Joliet

MM C. Fraiture, D. Maréchal, L. Beck, J.C. Hasse, L. Schins, M. Maréchal,
C. Ghiezen.

Absents et excusés : MM J. Dierckx, J.M. Weber

Courrier entrant :

1. De Me I. Delrue, Présidente et Me Dupuis-Etienne, Secrétaire du département « Relations CP-CA » : Ordre du jour de la réunion du 21/10/11 prévue à Jambes. Me Corbisier et M Ghiezen y participeront.
2. Courrier d'un Cabinet d'Avocats en qualité de conseil d'un arbitre transféré au Président AWBB Mr Delchef qui prend le dossier en charge.
3. Demande de dérogation du club EP Verviers (1326) pour pouvoir faire disputer les rencontres de son équipe P4 le dimanche à 9h00. Demande refusée par la responsable du calendrier seniors, Me Joliet. En catégorie senior(e)s le R.O.I prévoit que les rencontres ne peuvent commencer qu'à partir de 9h30.
4. De Mr Vanhaelen, Parlementaire : projet de réforme des Coupes provinciales suite à ce sujet abordé lors des réunions décentralisées avec les clubs.
5. Du secrétariat AWBB : avis de changement de trésorier au RBC Haneffe (1034)
6. Du secrétariat AWBB : avis de changement de secrétaire au club BC EP.Verviers (1326) qui devient ASBL à partir de septembre.
7. Du secrétariat AWBB : avis de changement de président et de trésorier au BC Herve-Battice (1741)
8. Du secrétaire du Département AWBB : liste des arbitres de niveau 3 à lui transmettre, Mr JM Weber a fait le nécessaire.
9. Du secrétaire BC Dison-Andrimont, Mr Dardinne : suite à une prise de position d'un arbitre qu'il juge incompréhensible. Enquête sera menée.
10. Plainte du RB Tilff suite à un alignement illicite de joueurs d'âge (voir sanctions prises dans forfaits administratifs)

Courrier sortant :

Envoi d'une facture pour l'homologation du nouveau tracé de la salle du Bois St Jean.

Communications clubs et arbitres :

- Nouveau secrétaire au club E.P.Verviers (1326) : NOLS Nathalie, Arbespine, 63 A à 4845 JALHAY ; Gsm : 0496/99.49.84 ; Mail : secretepv@gmail.com
- Forfaits administratifs :

Rencontre n° 406336 du 15/10/11 : Minimes Elites MM B : RB Tilff – Gaulois Ombret : score : 20 – 0 FFA Motif : PC 89 Qualification du joueur, PC 90 Catégories d'âge.

Rencontre n° 406232 du 15/10/11 : Cadets A : R.Spa BC 1 – Pt Ch. Sprimont : score 0 – 20 FFA Motif : PC 89 Qualification du joueur, PC 90 Catégories d'âge

Rencontre n° 406286 du 15/10/11 : Cadets F : RB Tilff – R.Spa BC 2 : score : 20 – 0 FFA Motif : PC 89 Qualification du joueur, PC 90 Catégories d'âge

- Feuille manquante :

Rencontre n° 403375 du 17/09/11 : Minimes provinciaux MM D : BC St Vith – SFX St Michel Verviers : score 0 – 20 FFA : Motif : feuille non rentrée malgré 2 rappels.

- Forfaits généraux :

BC Aubel (1388) : pré-poussins, série F

CSJ Chenée (1169) : pré-poussins, série G

- Nouvelles inscriptions :

Hannut BC 2 : pré-poussins, série F

- Résultats non communiqués ou communiqués tardivement :

Vaillante Jupille (0088) : n° 406031

BC Henri-Chapelle (1377) : n° 405093

US Ampsin (1757) : n° 406023, 406043, 406073, 406173.

Commission Formation arbitres :

La prochaine réunion de l'école d'arbitrage aura lieu le 28/10/11.

Attestations pour mutations administratives :

Délivrées aux clubs : R.Ath. Jupille et Etoile Jupille.

Divers :

La 3^{ème} réunion décentralisée avec les clubs (région verviétoise) a eu lieu ce 17 octobre à

Henri-Chapelle.

C. Ghiezen

Secrétaire

Compte rendu des 3 réunions décentralisées avec les clubs

- Le 26/09 à Alleur : sont remerciés pour leur présence :

MM J.P. Delchef, Président AWBB, L. Lopez, Secrétaire général AWBB, A. Kaison, Administrateur AWBB.

MM W. Deward, J. Brandt, A. Vincent, J.P. Vanhaelen, Parlementaires liégeois.

MM M. François, Président et B. Lange secrétaire du Conseil judiciaire provincial.

Mme M. Joliet, MM C. Ghiezen, L. Beck, J.C. Hasse, D. Maréchal, M. Maréchal, J.M. Weber, membres du Comité provincial.

Les secrétaires et accompagnants des clubs : R.Athénée Jupille, BC Seraing, RB Union Liège, Vaillante Jupille, RB Tilff, ACSA Mosa Angleur, RJS Grivegnée, R. Ans BC, RBC Ste Walburge, CSJ Chenée, BC Ninane, BC Visé, R. Montegnée, BC Alleur, Alliance Flémalle, Collège St Louis BC, RBC Awans, RABC Ensival, ABC Waremme.

Soit 19 clubs présents sur 39 invités.

- Le 10 octobre à Haneffe : sont remerciés pour leur présence :

M J.P. Delchef, Président AWBB

MM J.M. Bellefroid, Président des Parlementaires, W. Deward, J.P. Vanhaelen, J.C. Croissant, P. Bayard, Parlementaires.

MM M. J.L. Xhaard, A. Benes du Conseil judiciaire provincial.

Mme M. Joliet, MM C. Ghiezen, L. Beck, membres du Comité provincial.

Les secrétaires et accompagnants des clubs : RBC Wanze, RBC Haneffe, Rebond Neuville, Gaulois Ombret, BOC Othée, BC Hannut.

Soit 6 clubs présents sur 16 invités.

- Le 17/10 à Henri-Chapelle : sont remerciés pour leur présence :

MM J.P. Delchef, Président AWBB, M. Collard, Trésorier AWBB

MM J.M. Bellefroid, Président des Parlementaires, M. Dardinne, Parlementaire

MM M. François, Président et B. Lange secrétaire, D. Gustin du Conseil judiciaire provincial,

MM L. Schins, D. Maréchal, L. Beck, J.C. Hasse, C. Ghiezen, membres du Comité provincial.

Les secrétaires et accompagnants des clubs : RBC Prayon Trooz, R.Spa BC, BC SFX St Michel Verviers, RBC Welkenraedt, RBC Pt Chaud Sprimont, BC Dison-Andrimont, BC Henri-Chapelle, EMBC Blegny, Theux BC, Belgacom BC Liège.

Soit 10 clubs présents sur 26 invités.

Les clubs d'Alleur, de Haneffe et de Henri-Chapelle sont remerciés pour leur accueil.

Mme Corbisier a organisé ces réunions très tôt dans la saison par prévoyance suite à une demande des clubs, elle espère qu'elles seront constructives.

Les points suivants sont abordés :

Catégorie Jeunes

- Championnat avec classement pour la catégorie Benjamins :

Proposé par C. Ghiezen, secrétaire C.P. : un jeune qui a débuté à l'âge de 4 en Baby Basket, qui a continué en pré poussins (2 ans), et poussins (2 ans) totalise en débutant en benjamins 6 années de pratique du Basket-ball, n'a toujours pas disputé de rencontres dans un championnat avec classement. La province de Luxembourg, le Brabant wallon pour l'AWBB, les provinces d'Anvers et du Limbourg pour la partie flamande organisent déjà une compétition Benjamins avec classement.

Un système avec une catégorie avec classement et une autre sans classement est suggéré par les clubs (benjamins + à classement et benjamins - sans classement). Certains clubs pensent que la mixité dans cette catégorie pourrait être défavorable aux filles. La proposition pourra être proposée et votée lors de la prochaine assemblée provinciale

- Organisation 2^{ème} tour pour Pupilles provinciales Filles série 10

Question posée par M Blesgen (Ensival)

Me Corbisier : En général, les séries à tours sont réservées aux équipes élites provinciales. Mais selon le nombre d'inscriptions dans les séries provinciales, il arrive que l'on soit amené (pour étoffer leur championnat) à former des séries à tours pour des équipes provinciales : c'est le cas cette année pour les pupilles provinciales filles qui auront donc un deuxième mini tour dans les mêmes dates que toutes les autres équipes : WE du 4, 11, 18, 25 mars, 22 et 29 avril.

- Passage de série après le 1 janvier pour les U12 Article PC 89

Question de Mr Blesgen (Ensival) : La question de passage possible de joueurs d'une équipe vers une autre de même catégorie après le 1 janvier n'a pas été abordée lors l'assemblée provinciale de la

saison passée, il n'y a donc pas eu de vote à ce sujet. Aucun participant n'a contesté Me Corbisier quand elle a annoncé que ce passage de joueurs pouvait se faire toute cette saison.

- Modifications. Modalités

Question posée par M Blesgen (Ensival)

Réponse de Mme Corbisier : concernant l'élaboration de 2ème tour ou du programme d'une nouvelle équipe : modifications dans le WE sans frais et sans l'accord de l'adversaire (pendant une quinzaine de jours) non seulement pour les matchs concernés mais aussi d'autres matchs qui devraient être déplacés à cause de ces nouvelles rencontres.

Sujet posé par M Riga (Ans) : Maintenant, un club qui ne répond pas à une demande de modification dans les 7 jours équivaut à un accord.

Réponse : il est évident que la responsable calendrier vérifie si le match déplacé ne tombe pas en même temps qu'un autre déjà prévu.

Comme réponse à une demande de changement : « je dois en parler à mon coach », « cela dépend du résultat en coupe », ... puis ne donnent plus de nouvelles.

Réponse : Il est évident que ces réponses ne sont pas acceptées comme telles ; Les réponses valables sont « oui, OK » ou « non, parce que... »

Matchs amicaux U12

Question de M Blesgen (Ensival) : Quel est l'intérêt de demander une autorisation de match amical en U12, étant donné que les arbitres ne sont pas désignés et que ces matchs n'entrent pas en ligne compte pour les compensations ?

Réponse : en cas d'incidents (bagarres et autres), forfait, accident lors du déplacement, il vaut mieux que ces matchs soient déclarés, mais peut être d'une façon plus simplifiée.

Les équipes invitées ne savent pas si les matchs (jeunes ou seniors) sont déclarés ou pas : L. Beck imagine un tableau consultable sur le site du CP Liège afin de vérifier si une demande de match amical a été introduite.

- Coupe provinciale pour Jeunes

Proposé par M Beck, Président CFA : à l'instar des coupes AWBB, créer une coupe provinciale pour Jeunes de Pupilles à Juniors évoluant strictement dans le championnat provincial. Un joueur ayant participé à une rencontre de jeunes régionales ne pourrait pas participer à la coupe provinciale jeunes.

Pourquoi créer cette coupe provinciale ? –Motivation des jeunes à la gagner, une coupe cela est différent d'un championnat, en un seul match tout est possible. Une grande journée pour nos jeunes avec des rencontres de tous les niveaux qui se suivent.

Des listes PC 53 peuvent être imaginées. Les idées et suggestions pour ce projet seront bienvenues afin d'établir un règlement qui sera soumis aux clubs avant l'assemblée provinciale.

- Arbitrage

Les membres de la CFA présents rappellent que dès les mois d'avril et de mai tous les arbitres reçoivent un formulaire et un certificat médical à remplir et à renvoyer pour le 30 juin suivant les directives de l'AWBB. Comme chaque année les arbitres de club tardent à renvoyer ces documents et des dérogations doivent être accordées. Les clubs sont priés d'être attentifs à ce problème. M Weber rappelle que les arbitres de club au niveau de la compensation comptent pour un demi arbitre dès leur 1^{er} match et doivent arbitrer 5 rencontres U12 avant le 31 décembre et 5 autres rencontres U12 en championnat et en coupe uniquement jusqu'à la fin de la saison. Les désignations doivent être envoyées à M.M. Maréchal chaque semaine. M Hasse, convocateur pour rencontres de Jeunes signale que les arbitres de niveau 3 dirigent en double arbitrage les rencontres de juniors à pupilles, les arbitres de niveau 2 celles de minimes et Pupilles. En conclusion, vu les effectifs et le nombre de rencontres à assurer chaque weekend, il est primordial de recruter et de former des arbitres.

L. Beck craint un manque d'arbitres pour les rencontres seniors dès janvier et février prochains. Des remises risquent d'être prononcées.

- Recommandations :

De Me Corbisier : Lors d'une déclaration d'un forfait général, ne pas oublier de prévenir le responsable coupe provinciale (si l'équipe y est inscrite).

Les demandes de modifications doivent être claires, précises et doivent respecter les dernières consignes reçues concernant les délais imposés.

Rappel de C. Fraiture :

Sur notre site « www.cpliege » : consulter notamment « le Mémento du secrétaire », sur lequel énormément de renseignements utiles sont disponibles, entre autres les bons n° de téléphone pour la communication des résultats.

Pour les clubs : la rubrique « calendrier personnalisé » dont les matchs modifiés ont une * et la rubrique « la prochaine journée » dont l'astérisque représente une convocation d'arbitre. Il y a tellement de modifications chez le convocateur qu'il y a impossibilité de mettre à jour ces renseignements, il se peut donc que le jour du match il n'y ait plus d'arbitre.

La rubrique arbitrage – convocation des arbitres est surtout faite pour les arbitres. C'est une rubrique qui n'est jamais mise à jour entre les publications des journées.

Catégorie senior(e)s :

- Coupe provinciale :

De Me Corbisier : changer le règlement de la coupe provinciale en la réservant exclusivement aux joueurs évoluant dans les séries provinciales du championnat. Comme pour les jeunes, L. Beck imagine des listes PC 53 spécifiques pour la coupe contrôlables aisément par le responsable Coupe.

Des restrictions sont émises par Me Joliet, M Bayard (Haneffe) et M Sanchez (Belgacom Liège) : que deviennent leurs jeunes joueurs de – de 21 ans inscrits à la fois en Nationale et en provinciale pénalisés par ce système ?

M Deward, Parlementaire rappelle que les nouvelles règles pour les jeunes joueurs (-21 ans, passage dans une seule catégorie supérieure) peuvent éviter ou en tout cas amoindrir les dérives constatées les saisons passées. Un règlement doit être élaboré pour le début de l'année prochaine afin d'être prêt pour être proposé à l'assemblée provinciale.

Généralités :

- Remises pour intempéries :

Après concertation entre les membres du C.P., les remises pour les matchs de jeunes seront décidées le vendredi en soirée et publiées sur le site « cpliege » ; les remises en senior(e)s le samedi matin.

- Homologations terrains

M Ghiezen rappelle que la saison prochaine verra un nouveau tracé des terrains suivant les nouvelles normes FIBA disponibles sur le site AWBB. Quelques terrains seulement ont déjà été redessinés et homologués. Il ne faut pas attendre le dernier jour pour effectuer cette transformation.

- Licences photos :

MM Delchef et Lopez rappellent les objectifs de ce projet visant à simplifier le travail avant les rencontres des officiels et des arbitres, visant également à lutter contre tricheries et doubles affiliations, approuvé par les clubs lors de l'assemblée générale de mars 2009 mais qui était dépendant de la réponse de la commission de la protection de la vie privée avant de prendre des dispositions définitives suite à une plainte d'un club liégeois. MM Delchef et Lopez ont été reçus par le secrétariat de cette commission dernièrement. Après présentation du dossier, il s'avère que la photo est une donnée personnelle, sensible dont le traitement est subordonné à une loi du 8 décembre 1992 et soumis à contrôle ; en clair cette pratique ne peut être autorisée sans l'autorisation de la Personne pour 2 motifs repris dans la loi et n'est pas adaptée à la réglementation de cette commission. Le résultat de cette modification sera présenté lors de la prochaine assemblée générale AWBB. M Lopez explique que la commission interdit la conservation des photos même sur un serveur séparé et préconise la présentation individuelle de la carte d'identité personnelle. Les détenteurs de licences photos pourront continuer à l'utiliser. Le choix incombant à chacun.

S. Les membres du CP Liège